

**UN BIJOU FIX**  
CLIRASSÉ D'OR  
APRÈS UN SIÈCLE  
BRILLE ENCORE

MON ARMURE EST EN OR

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
Union Postale: Tarif A.....	— 30.00;	— 55.00;	— 100.00
Tarif B.....	— 35.00;	— 65.00;	— 120.00

REDACTION.....  
ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 337.53, 337.56, 337.54.
TOURCOING.....	22, rue Carot. Tél. 27.
LILLE.....	3, rue Falckherbe. Tél. 239.31.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 06.78.
MOUSCRON.....	105, rue de la Station. Tél. 544.

**SOCIÉTÉ NATIONALE**  
13, Rue de Valenciennes  
T. 02.05 LILLE

Méthodes perfectionnées  
Régimes adaptés  
Diplômés de 21 années  
Régimes adaptés  
Conseils de 1 à 5 heures

POSTAUX  
ET LILLE

## BILLET PARISIEN

### Les rapports franco-soviétiques

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
Paris, 20 décembre (Minuit)

Au cours du Conseil des ministres, M. Marchandeu a exposé l'état des négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie. Ces négociations, qui se poursuivent à Paris, avaient été amorcées par le voyage que le ministre du Commerce avait fait dans la République des Soviets. Elles précèdent à la fois du légitime désir du Gouvernement de trouver à notre industrie et à notre commerce de nouveaux débouchés et de la collaboration nouvelle qui s'est affirmée dans les graves débats internationaux entre les dirigeants soviétiques et les représentants de notre diplomatie.

Cette collaboration d'intérêts communs, notamment l'intérêt de se défendre contre les entreprises bellicieuses de l'Allemagne, ne doit en aucun cas passer du plan de l'utilité au plan sentimental. On sait que les dirigeants soviétiques, quelles que soient les fluctuations de leur diplomatie, ne perdent jamais de vue l'idéal révolutionnaire dont ils sont les porte-flambeau. Cet idéal, n'est pas le nôtre et ne le deviendra jamais, car le culte de la liberté est entré trop avant dans nos mœurs pour que nous puissions y renoncer. Or, qui ne voit qu'un courant d'échanges entre les deux nations comporterait de graves dangers pour nous si, des échanges de marchandises, on passait aux échanges d'idées ?

La III<sup>e</sup> Internationale, organisation qui, en dépit de tous les démentis, ne fait qu'une avec le Gouvernement des Soviets, travaille chez nous à exploiter les conflits sociaux et les troubles qu'entraînent les périodes de crise. Dans la Russie des Soviets, la campagne de calomnies lancée contre les dirigeants dits capitalistes, y compris les nôtres, ne se ralentit pas, bien au contraire. La liberté religieuse y est complètement abolie et les prêtres de toutes les religions y sont tournés en ridicule dans les musées athées créés par l'Etat. Ces manifestations d'un esprit sectaire ne laissent aucun doute sur la véritable tendance de la « civilisation soviétique ».

Nous voulons bien collaborer pour la paix avec les Soviets; cette collaboration ne saurait, sans que nous fassions figure de dupes, devenir de l'intimité.

R...

## Le procès de la catastrophe de Lagny



AVANT L'AUDIENCE, LE MÉCANICIEN DAUBIGNY ENTRE SES DEUX AVOCATS: à gauche, M<sup>rs</sup> MARQUET et à droite, M<sup>r</sup> LOUIS BEUREIER. (Mond. Photo Presse.)

Meaux, 20 décembre. — Jeudi s'est poursuivi le procès relatif à la catastrophe de Lagny, à la suite de laquelle, le mécanicien du train tamponneur, M. Daubigny, fut inculpé d'homicide par imprudence.

On appelle les témoins.

C'est d'abord M. Louis Colombel, 39 ans, le mécanicien du train tamponneur, qui rappelle les circonstances atmosphériques de la soirée de la catastrophe. Il marchait à une vitesse horaire de 80 kilomètres au lieu de 112, vitesse normale.

M. Robert Leroy, 34 ans, délégué du personnel au Comité de la sécurité critique, qu'il déclare mal entretenu, l'insuffisance des wagons métalliques, les restrictions du personnel.

M. Lely, surveillant du train tamponneur, parle de l'intensité du brouillard.

MM. Georges André, sous-chef de gare; Pierre Darrabas, facteur enregistré; Georges Dautour, tous trois à Valres, sont venus sur les lieux de la catastrophe dès les premiers instants et ils en rappellent les circonstances.

M. Maurice Colnet, sous-chef de dépôt, et M. Marcel Chartier, élève mécanicien, parlent dans le même sens.

M. Edouard Maximy, chef de gare à Lagny, donna de suite l'alerte à la direction, afin de faire organiser les secours et il put couvrir la voie montante pour éviter une extension de la catastrophe.

M. Lefort, ingénieur à la signalisation électrique, dit que tous les appareils avaient une marche normale, mais il reconnaît, sur une question du défenseur, que des améliorations leur ont été apportées depuis.

L'audience est levée à la fin de ce témoignage.

Vendredi après-midi, réquisitoire du procureur Albuher et plaidoiries.

## Le pain à 1 franc 70 le lundi 24 décembre dans le Nord

Le Syndicat patronal de la boulangerie nous communique l'ordre du jour suivant :

Le Bureau de l'Union des artisans boulangers du Nord approuvé par une assemblée de trois cents boulangers de Lille et des environs réunie salle Maury, à Lille, le mercredi 19 décembre :

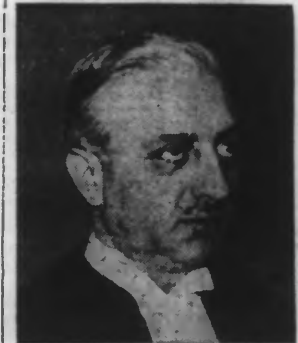
Regrette profondément que le vote et la promulgation de la loi promise par le Gouvernement, en vue de la liberté du marché du blé, ne soient pas encore intervenus à ce jour, ce qui rend absolument impossible la baisse de 4 à 5 sous, annoncée par M. le Président du Conseil.

Approuve la position prise par l'Association de la meunerie du Nord, dont les membres se trouvent toujours sous la tutelle d'un étroit contrôle administratif.

Prend acte de la baisse réelle de 13 à 15 francs constatée sur la farine dans le but de répondre à l'appel de la boulangerie du Nord.

Prie instamment tous les boulangers du département de vendre le pain 1 fr. 70 le kilo au lieu de 1 fr. 80, le lundi 24 décembre prochain.

## LE NOUVEAU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE



M. CAVAROC le nouveau procureur de la République, qui remplacera M. Gornier

## Au Conseil des ministres

Paris, 20 décembre. — Les ministres se sont réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Marchandeu, ministre du Commerce, a rendu compte au Conseil des négociations qui se sont engagées à Moscou et qui se poursuivront à Paris, en vue de la conclusion d'un traité de commerce.

M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

Le Conseil a examiné les conditions dans lesquelles les projets sur les blés et les vins viendront en discussion devant le Sénat.

La séance a ensuite été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

## 10.000 chiens sont supprimés chaque année, à Bombay

Bombay, 20 décembre. — Où les chiens deviennent un fléau, c'est dans certaines villes des Indes. Les chiens errants de Bombay étaient devenus, à un certain moment, aussi dangereux que ceux de Constantinople. Aussi, depuis 1915, la municipalité de cette ville dépense-t-elle 900 livres par an pour capturer les pauvres bêtes errantes. On en compte actuellement 10.000 dans la ville et 20.000 dans la banlieue.

Chaque année, un millier de personnes sont mordus par des chiens. Près de 10.000 chiens sont supprimés chaque année, mais en certains quartiers, les habitants ne veulent pas les tuer, par scrupule religieux. Les autorités municipales envisagent de nouvelles méthodes pour venir à bout de ce fléau social; on envisage, notamment, de museler tous les chiens errants.

## L'instituteur communiste Cerny perd ses galons d'officier de réserve

Narbonne, 20 décembre. — M. Cerny, instituteur adjoint à Narbonne, officier de réserve, qui a été révoqué pour propagande communiste, a été placé comme soldat de 2<sup>e</sup> classe dans la réserve.

## Le général Duffour remplace à Rouen le général Erard



Le général DUFFOUR commandant le 3<sup>e</sup> Corps, à Rouen, a été installé, en remplacement du général Erard, qui a la retraite.

## L'avion "Reine-Astrid" qui doit accomplir la liaison Belgique-Congo, est arrivé à Oran

Ses pilotes comptent atterrir à Léopoldville samedi vers midi



L'AVION « LA REINE-ASTRID » (Ph. Keystone.)

Jeudi matin, l'avion « Reine-Astrid » a pris le départ pour accomplir le raid Belgique-Congo.

Vers 10 h., l'appareil, que son pilote Kenneth Waller, a visité minutieusement, est prêt. Des vitres sont introduites dans le carlingue: sucre, biscuits, chocolat, café chaud dans des bouteilles thermiques. Entre le siège du pilote et celui du navigateur, une mignonne pougée verte: «Prudence», la mascotte du bord.

D'une auto du service des Postes, un fonctionnaire extrait deux sacs contenant 17 kilogrammes de courrier — soit près de 2.500 lettres — à destination de Léopoldville. Ce courrier représente environ trente mille francs d'affranchissement. Certains pils — avec répons payés — portent des vignettes postales pour une valeur de 700 francs. Une partie de cet affranchissement est fait en timbres congolais qui seront oblitérés à Léopoldville.

Au service météorologique de l'aérogare une carte dressée spécialement pour le raid, renseigne qu'il fait mauvais presque partout en France et il est vraisemblable que Ken. Waller devra, jusqu'à la Méditerranée, voler aux environs de mille mètres, entre deux couches de nuages.

En Algérie, le temps est beau, sauf contre la chaîne de l'Atlas.

A 10 h. 48 exactement, l'avion « Reine-Astrid », dans lequel ont pris place Ken. Waller et notre compatriote Maurice Franchomme, prend le départ et disparaît bientôt dans les nuages.

Ken. Waller se propose de gagner d'un seul coup d'aile Oran.

Vendredi serait accompli l'étape Oran-Colomb-Bechar-Niaméy, en suivant la piste automobile tracée à travers le Sahara et, samedi, l'étape finale Niaméy-Léopoldville où le « Reine-Astrid » arriverait vers midi.

L'avion perdrat dimanche soit ou lundi matin le chemin du retour, pour arriver à Bruxelles, selon tout, vraisemblance, le lendemain du jour de Noël.

L'avion « Reine-Astrid » est arrivé à Oran à 15 h. 44, ayant accompli cette première étape de 1.850 kilomètres en moins de 5 heures, soit à la vitesse formidable de plus de 370 kilomètres à l'heure.

## Un train français un escadron de soldats espagnols, au Maroc et cause un mort et quinze blessés

Oran, 20 décembre. — Jeudi matin, à Kasr-el-Kebir (Maroc espagnol), un accident s'est produit sur la voie ferrée qui traverse le Louches.

Un escadron de 6 régimentiers espagnols, trompé par le brouillard, s'est engagé sur le pont, quand le train venait de quitter la gare d'Oran. Un Kébir a surgi devant les soldats.

Ces derniers n'ont pas eu le temps de se garer; ce fut une rapide débandade.

Le mécanicien a freiné aussitôt et a porté le secours des victimes. Un soldat était mort écrasé et une quinzaine d'autres grièvement blessés, dont deux chevaux avaient été également blessés.

Les voyageurs du train ont déclaré que le train marchait à une allure très modérée, à cause du brouillard.

Une enquête est ouverte.

## Le Sénat a voté le budget avec un excédent de dépenses de 400 millions et demi

Paris, 20 décembre. — La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. Jeanneney. Le Sénat aborde la discussion générale de la loi de finances, qui fixe les recettes du budget de l'exercice 1935.

L'article 1<sup>er</sup>, qui fixe le montant des crédits du budget, démontre, admet-on jusqu'à la fin des débats budgétaires, le déficit en arrive à l'article 16 bis, qui règle la distribution postale de la correspondance destinée à l'impression des journaux.

La Chambre avait disposé que les copies « hors sac » destinées aux journaux pourraient être non seulement remises au bureau postal au départ, mais encore distribuées à l'arrivée par les facteurs, distribués aux journaux d'un côté et aux journaux d'un autre côté.

Un débat s'engage sur l'article 23 bis, qui prévoit la publication des prévisions de recettes et dépenses des offices, en annexes des projets de budget.

Un débat s'installe ensuite sur l'article 28, qui prévoit un préavisement par décret sur les budgets communaux, au profit des départements. M. Lamoureux souligne l'attente grave que cet article porte à l'autonomie communale et proteste contre cette mesure.

Finalement, l'article est adopté et renvoyé à la Commission d'administration.

L'article 34, qui concerne les subven-

## LE NOËL DES ENFANTS DES CHOMEURS



Les préparatifs pour le Noël des enfants des chômeurs se poursuivent activement au Grand-Palais, à Paris. VOICI LA RÉCEPTION DES JOUETS. (Ph. Franco-Presse.)

## LE MARIAGE DE M<sup>me</sup> COLETTE REYNAUD



En l'église Saint-François de Sales, a été célébrée la cérémonie religieuse du mariage de M<sup>me</sup> COLETTE REYNAUD, fille de M. Paul Reynaud, député de Paris, épouse de M. Paul Reynaud, député de Paris.

## LE GOUVERNEMENT S'OCCUPE DE LA SITUATION

Paris, 20 décembre. — On sait que la Société Citroën était, depuis quelque temps, en difficultés. M. Citroën a été reçu par M. Germain-Martin, ministre des Finances, et par M. P.-E. Flandin, président du Conseil, qui a déclaré au grand industriel que l'Etat ne pouvait plus, à l'heure actuelle, renflouer des entreprises privées, comme il l'avait fait autrefois.

A la suite de cette déclaration « Citroën » a déposé son bilan.

Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de la Seine dans les délais prévus par la loi, c'est-à-dire dans la quinzaine qui a suivi la cessation des paiements.

La Société Citroën a demandé à être mise en liquidation judiciaire, mais le tribunal de commerce devra, après une enquête qui est en cours, ou admettre cette solution, ou même prononcer la faillite.

Les experts sont occupés, pour l'instant, à examiner la comptabilité de la grande maison de construction d'automobiles, et fourniront aux juges consulaires des rapports détaillés qui leur permettront de statuer en tout état de cause.

Un grand nombre de départements ministériels sont intéressés au « problème Citroën ».

On cite le ministère des Finances, plusieurs établissements de crédit étant en gage dans les affaires Citroën; le ministère des Travaux publics, car la Société exploitait des transports en commun et des entreprises de taxis; les départements de la Guerre, de l'Air et de la Marine, dont Citroën était un fournisseur; celui du Commerce, du seul fait des ventes en France et à l'étranger; enfin, celui du Travail, l'effectif du personnel employé se chiffrait par dizaines de mille.

Au cours du Conseil qui s'est tenu jeudi matin, à l'Élysée, le Gouvernement a étudié la situation créée par suite du dépôt du bilan de la Société des automobiles « Citroën ».

La situation des affaires Citroën et les conséquences qui pourraient résulter pour de nombreux travailleurs d'une fermeture des usines, ne laissent pas de préoccuper les milieux politiques.

On observait jeudi soir, que les usines Citroën fermaient leurs portes chaque année du 23 décembre au 2 janvier inclus.

Une fermeture, à cette époque de l'année, ne doit donc pas être considérée comme une mesure définitive et il n'est pas impossible d'espérer que dès au début de janvier, le liquidateur puisse trouver les arrangements qui permettraient à l'entreprise de rouvrir à la date habituelle du 2 janvier.

## LE GROS LOT DE LA LOTERIE NATIONALE EST GAGNÉ PAR 200 CLIENTS D'UNE MAISON D'ALIMENTATION DE PARIS

Paris, 20 décembre. — Le gros lot de 2.500.000 fr. de la 5<sup>e</sup> tranche de la Loterie nationale, favorise cette fois encore, la région parisienne.

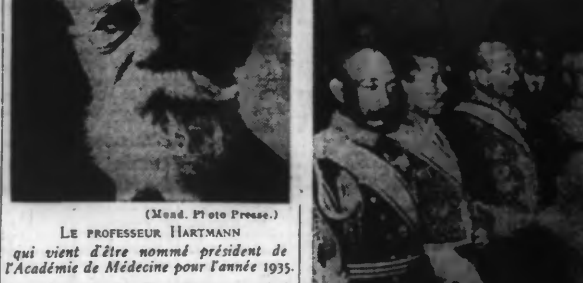
Ce sont, en effet, 200 clients de la maison Félix Potin (dépot Ordenier) qui ont gagné le lot de 2.500.000 fr. à la Loterie nationale.

Cet établissement acquiert à chaque tranche de nombreux billets de la Loterie nationale. Chacun de ces billets est divisé en 200 bons de participation qui sont donnés en prime à la clientèle. C'est la succursale de la rue Ordenier qui avait distribué, dans le courant du mois, les 200 parts du billet gagnant.

Une délegation des gagnants s'est rendue à 14 heures, au Pavillon de Flore, pour y toucher le gros lot.

(Lire la suite page 2)

## A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



LE PROFESSEUR HARTMANN qui vient d'être nommé président de l'Académie de Médecine pour l'année 1935.

## La balance commerciale de la France

Voici le tableau comparatif en valeur et en tonnage des importations et exportations pour les onze premiers mois des années 1934 et 1933 :

Pendant cette période de 1934, les importations se sont élevées à 21 milliards 241.226.000 francs, représentant 41.921.813 tonnes de marchandises diverses. Au cours des onze premiers mois de 1933, les importations avaient été de 26 milliards 129.369.000 francs pour 44.470.359 tonnes, soit une diminution des importations en 1934 sur l'année précédente de 4 milliards 883.143.000 fr. et de 2.548.546 tonnes.

Pour les exportations, elles ont atteint, pour le même nombre de mois, en 1934, 16 milliards 243.126.000 francs, représentant 25.790.116 tonnes. En 1933, elles avaient été de 16 milliards 841.901.000 fr. pour 29.934.282 tonnes, soit une diminution, en 1934, de 690 millions 776.000 fr., mais une augmentation de 3.236.234 tonnes.

Spécialement pour le mois de novembre 1934, les importations se sont élevées à 1 milliard 782.824.000 fr., et les exportations, à 1 milliard 618.982.000 fr., soit en plus pour les importations 173.872.000 francs.

## UNE MAISON DE TROIS ÉTAGES S'EFFONDRE AU CAIRE ET FAIT CINQ MORTS

Le Caire, 20 décembre. — Une maison de trois étages, située dans le quartier judiciaire de la ville, s'est effondrée. Un homme, deux femmes et deux enfants, ont été tués.

## L'ouverture de la Diète impériale japonaise



TOUS LES MINISTRES CHAMBRÉS D'OR ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DE L'OUVERTURE DE LA DIÈTE IMPÉRIALE JAPONAISE (Ph. P. P.)

## Un nouveau bolide automobile



LA VITURE DE COURSE DE L'ALLEMAND HANS STUCK, QUI EST EN COURSE POUR LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE.